

Bonjour,

La CCL a réussi à placer un nouvel emprunt:

137,5 millions placés malgré un marché des capitaux sur la retenue

Le 1er avril, la Centrale d'émission CCL a été en mesure de placer un nouvel emprunt série 63 sur le marché des capitaux. Une fois de plus, à des conditions extrêmement favorables pour les 51 maîtres d'ouvrage qui y ont participé: en effet, les «all-in-costs» ne s'élèvent qu'à 0,364% pour une durée de 20 ans et le coupon d'intérêt est de 0,35%.

L'emprunt de 137,5 millions de francs sert d'une part à prolonger des financements existants, d'un montant de 85,4 millions, de la série 24. Leur charge d'intérêt sur l'hypothèque de la CCL est ainsi réduite d'un facteur d'environ 8. La CCL utilisera les 52,1 millions restants pour financer de nouveaux bâtiments locatifs et des rénovations.

«Le marché des capitaux est extrêmement volatile en raison de la pandémie, tant en termes de taux d'intérêt que de primes de risque. Ces incertitudes entraînent une grande frilosité de la part des investisseurs, en particulier dans le cas de longues échéances», déclare le directeur de la CCL, Guido Gervasoni, à propos de la situation actuelle. Toutefois, grâce aux efforts remarquables de la Commission d'examen de la CCL et de l'équipe du Capital Market ZKB, il a été possible de placer la somme nécessaire sur la longue échéance souhaitée, et ce à la date prévue.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le [décompte des coûts globaux](#).

Les communications officielles de la CCL à l'attention de ses membres continuent à leur parvenir par la voie postale.

[Recommander la Newsletter](#)

[Se désabonner de la Newsletter](#)
